Organisation mondiale de la Santé

CONSEIL EXÉCUTIF
Cent trente-quatrième session
Point 7.2 de l'ordre du jour

EB134/CONF./11 Add.1
22 janvier 2014

Rapport sur les incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les décisions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

1. Décision Nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant

2. Lien avec le budget programme 2014-2015 (voir document A66/7 http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA66/A66_7-fr.pdf)

Catégorie : Maladies non transmissibles

Secteur de programme : Nutrition — Réalisation 2.5, Produit 2.5.1

En quoi cette résolution contribue-t-elle à la réalisation/aux réalisations du/des secteur(s) de programme susmentionné(s) ?

La décision permettrait au Secrétariat de mener à bien trois tâches en suspens ayant trait au plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant : élaborer des politiques multisectorielles sur l'alimentation et la nutrition (par l'intermédiaire de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition), fournir des orientations sur la commercialisation des aliments de complément et élaborer un cadre de responsabilité (moyennant les travaux sur le cadre mondial de suivi concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant).

Les produits ou services demandés dans cette résolution sont-ils déjà inscrits dans le budget programme ? (Oui/non)

Oui

3. Coût estimatif et incidences en termes de personnel par rapport au budget programme

a) Coût total

Indiquez i) la durée de la mise en œuvre des activités du Secrétariat demandées dans la résolution, et ii) le coût de ces activités (à US $10 000 près)

i) Deux années (couvrant la période 2014-2015)

ii) Total : US $1,87 million (personnel : US $690 000 ; activités : US $1,18 million)

b) Coût pour l'exercice 2014-2015

Indiquez la partie du coût indiqué au 3.a) qui correspond à l'exercice 2014-2015 (à US $10 000 près)

Total : US $1,87 million (personnel : US $690 000 ; activités : US $1,18 million)

Indiquez à quels niveaux de l'Organisation les dépenses seront encourues, en précisant les Régions, le cas échéant

Siège

Le coût estimatif est-il entièrement inclus dans le budget programme approuvé pour l'exercice 2014-2015 ? (Oui/non) Oui **Si « non », indiquez le montant qui n'est pas inclus** **c) Incidences au plan du personnel** **La résolution peut-elle être mise en œuvre par le personnel déjà en poste ? (Oui/non)** Oui **Si « non », indiquez le personnel supplémentaire nécessaire – en équivalent plein temps –, en précisant dans quelles Régions et en indiquant les qualifications requises, le cas échéant**
4. Financement **Le coût estimatif pour l'exercice 2014-2015 indiqué au 3.b) est-il entièrement financé ? (Oui/non)** Non **Si « non », indiquez le déficit de financement et comment les fonds seront mobilisés (précisez les sources de fonds escomptées)** Le déficit est estimé à US $780 000. Ce déficit sera traité dans le cadre du plan de mobilisation coordonnée des ressources à l'échelle de l'Organisation, destiné à combler les déficits de financement du budget programme 2014-2015.

= = =